

La Formation VITTOZ - Conditions d'admission

Le recrutement se fait de janvier à septembre, la rentrée a lieu en octobre.
Pour ce faire, [en fonction de votre indicatif téléphonique](#), contacter une des personnes ci-dessous :

M.C. DE BLOIS
(Indicatifs : 01 & 02)
4 bis rue Pierre Loti
35700 RENNES
06 22 58 51 71
mc2blois@aol.com

Anne GEISLER
(Indicatifs : 03 & 04)
15 chemin de la Couare
88100 ST DIE DES VOSGES
06 63 61 73 83
anne.geisler@gmail.com

Martine MINGANT
(Indicatif : 05)
54 route Plassan
33340 LESPARRÉ MEDOC
05 56 59 67 22 / 06 80 45 18 91
mingantmartine@gmail.com

Avoir été sensibilisé à la pratique du VITTOZ en séances individuelles, de groupe ou sous forme de stage.
Si ce n'est pas le cas contacter le siège de l'institut qui vous donnera les informations nécessaires pour satisfaire à cette clause.

- Etre âgé de 26 ans minimum ;
- Justifier d'une expérience professionnelle ou humaine pouvant être homologuée par l'institut.
- Avoir satisfait aux deux entretiens préalables avec des thérapeutes agréés et désignés par l'institut.

Si le candidat est admis à la formation, il recevra un dossier administratif qu'il remplira et renverra au secrétariat de l'institut.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le siège de l'association :

VITTOZ-IRDC – Association loi 1901 – Siret n°320 772 015 00048
39 rue Lantiez – 75017 PARIS
Tel : 01 42 63 66 44 – Mail : contact@vittoz-irdc.net
www.vittoz-irdc.net



Coût de la formation

L'association VITTOZ-IRDC est un organisme de formation enregistré au ministère du Travail sous le n° 11753576075.

Les conditions financières et pratiques de la prise en charge de la formation par l'employeur sont à obtenir auprès du responsable du recrutement dès la demande de candidature.

Sauf exception contractuelle, toute année commencée est due dans sa totalité.

Sur demande, un fractionnement des paiements peut être étudié.

Chaque passage dans l'année supérieure est conditionné par une validation (Cf. Livret de formation).

Prix pour l'année 2018 / 2019

(Les prix sont révisés chaque année)

- **1^{er} cycle** soit 6 week-ends + 1 séminaire de 4 jours
 - Année 1 : 2 500 € + 90€ (adhésion à l'association Vittoz IRDC)
 - Année 2 : 2 500 € + 90€ (adhésion à l'association Vittoz IRDC)
- **- 2^{ème} cycle** soit 7 week-ends + 1 séminaire de 4 jours la 1^{ère} année
5 week-ends de formation + participation à une rencontre professionnelle la 2^{ème} année.
 - Année 1 : Individuel : 2 600 € + 90€ (adhésion à l'association Vittoz IRDC)
 - Année 2 : Individuel : 1 800 € + 90€ (adhésion à l'association Vittoz IRDC)

Ces prix comprennent :

- L'adhésion à l'association Vittoz IRDC (Etudiants : 90 €), montant à payer par règlement séparé ;
- Le coût pédagogique de la formation, incluant le coût de la première séance de thérapie individuelle ;
- Le coût pédagogique du séminaire (frais d'hébergement et de repas non inclus).

Non inclus : le coût de la thérapie individuelle avec un formateur de l'institut (tarif préférentiel de 40 € par séance).

Possibilité d'un 3^{ème} cycle "Clinique"

Dans une perspective de validation des acquis par l'expérience, ce cycle est ouvert aux praticiens de la méthode VITTOZ ayant validé leur 2^{ème} cycle, justifiant de 300 h de pratique et de 200 h de supervision, ayant écrit un mémoire de 50 pages sur quelques cas cliniques. Il s'inscrit dans la démarche de reconnaissance par la FF2P de notre institut de formation VITTOZ IRDC (Renseignements au siège).

L'association VITTOZ-IRDC propose une formation initiale en deux cycles, de deux ans chacun, complémentaires, pour un itinéraire personnalisé.

L'enseignement est assuré par des thérapeutes VITTOZ, formé(e)s et agréé(e)s comme formatrices ou formateurs, et par des professionnels reconnus par l'institut VITTOZ-IRDC. Tous ces intervenants sont sélectionnés pour leur expertise et leurs qualités de pédagogues.

Premier cycle :
Attestation de la pratique du
VITTOZ 1^{er} degré

A – Objectifs :

Deux ans, visant à l'intégration de la méthode VITTOZ dans la vie personnelle et professionnelle des personnes en tant que pédagogie et art de vivre.

Au cours de ce cycle, la méthode est pratiquée selon deux axes, fonctionnel et psychique.

Les étudiant(e)s pourront à la fois profiter des bienfaits de la méthode pour eux (elles)-mêmes et l'intégrer dans leur métier et dans leur vie sociale et professionnelle.

B – Programme :

Six week-ends de formation par an comprenant :

- L'enseignement de la méthode VITTOZ, théorie et exercices pratiqués en groupe ;
- Un enseignement en psychologie génétique, psychologie (stress, deuil, ...), psychopathologie, bases de travail analytique, ... ;
- L'acquisition de connaissances en neurologie et anatomophysiologie ;
- Des travaux pratiques :

Un séminaire annuel de quatre jours : véritable temps fort de travail et d'intégration en profondeur ;

Une thérapie individuelle VITTOZ : Cette thérapie de 1^{er} cycle, à rythme hebdomadaire (30 séances minimum), est axée sur l'apprentissage et l'intégration des exercices et sur un travail psychique auprès d'un thérapeute-formateur VITTOZ agréé par l'institut et attribué par la commission formation ;

Une évaluation des connaissances a lieu chaque année

A l'issue de la réussite à l'examen du 1^{er} cycle est délivrée l'attestation de la pratique du VITTOZ 1^{er} degré.

L'admission en 2nd cycle est subordonnée à la rédaction d'une lettre de motivation et à un entretien avec un jury de discernement qui valide ou non l'admission.

Second cycle :
Certificat d'aptitude à l'exercice de la
psychothérapie VITTOZ

A – Objectifs :

Deux ans visant à la professionnalisation au métier de praticien de la psychothérapie VITTOZ, en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à son exercice.

Au cours de ce cycle, le VITTOZ didactique, l'approche clinique, l'apprentissage de la relation thérapeutique, la réception de la vibration, sont développés.

B – Programme :

Sept week-ends de formation en première année et cinq week-ends en seconde année (dont un week end associatif et professionnel) comprenant :

- Un travail didactique, une approche clinique, l'apprentissage de la vibration ;
- Un enseignement en psychopathologie, psychosomatique et sur la relation thérapeutique ;
- Des travaux pratiques, études de cas et mises en situations.

Un séminaire de quatre jours en première année ;

Un travail didactique et thérapeutique auprès d'un thérapeute – formateur VITTOZ agréé par l'institut et attribué par la commission formation (35 séances minimum) ;

Une validation des connaissances a lieu chaque année ;

L'obtention finale du Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Psychothérapie VITTOZ est conditionnée à :

- La réussite de l'ensemble des épreuves de l'examen de second cycle ;
- L'élaboration d'un dossier de fin d'études (DFE) et sa validation par un jury.

La présentation du dossier de fin d'études (DFE) se fait lors d'une rencontre associative.

L'exercice de la psychothérapie VITTOZ se fait avec l'obligation de supervision.